



Infosite Natura 2000 " Gaves de Pau et de Cauterets "

N°1 Juin 2010



Le 5 juillet 2008, les acteurs locaux et institutionnels se réunissaient pour participer au comité de pilotage du site Natura 2000 " Gave de Pau et de Cauterets ", lançant la phase d'élaboration du Document d'objectif du site.

Cette démarche a eu le mérite d'amener tous les acteurs du territoire à réfléchir ensemble à la gestion durable de leur patrimoine naturel exceptionnel.

Souffrant parfois d'une piètre réputation, Natura 2000 a, peu à peu, réussi à se faire comprendre et accepter dans nos vallées, déjà sensibilisées à l'importance de la préservation des rivières. Elle est venue ainsi, conforter le travail formidable réalisé sur le Gave de Pau dans le cadre du Contrat de Rivière, véritable outil d'aménagement, inscrit dans une démarche concertée de l'ensemble des acteurs/usagers.

Ce premier numéro du bulletin Infosite des gaves de Pau et de Cauterets établit un lien entre les partenaires et acteurs du site et permet de faire un point sur l'état d'avancement de l'élaboration du DOCOB après plus d'une année d'échanges et de réflexion au sein des groupes de travail.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'investissement des animateurs du site, sous l'égide du SMDRA et de la Direction Départementale des Territoires, des bureaux d'études et des membres du comité de pilotage sur tout le travail d'inventaire réalisé ainsi que sur la définition des enjeux pour, au final, aboutir à la rédaction du Document d'Objectifs.

Aujourd'hui, la dynamique est lancée, continuons ensemble à valoriser la richesse de notre environnement dans cette dynamique impulsée de gestion et de concertation.

Maryse Carrère, Présidente du Comité de Pilotage

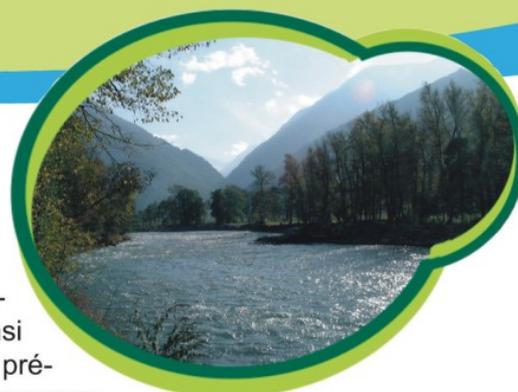
NATURA 2000 en quelques mots

Le réseau NATURA 2000 est un réseau d'espaces naturels constitué sur le territoire de l'Union Européenne. Chaque Etat membre propose des espaces qui contiennent des habitats naturels et des espèces animales et végétales en forte régression, voire en voie de disparition. Ainsi en tentant de mieux gérer ces zones, les Etats membres cherchent à préserver la diversité biologique dans une grande partie de l'Europe. Ces espaces appelés "**site Natura 2000**" sont identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels.

Attention, cette démarche ne signifie pas que l'on cherche à mettre ces espaces " sous cloche ". L'objectif de Natura 2000 est de concilier les besoins écologiques des milieux et des espèces avec les activités économiques, sociales, culturelles et les particularités régionales et locales. Natura 2000 n'est donc pas un sanctuaire de nature où toute activité humaine serait à proscrire.

En France, la gestion de chaque site est basée sur une démarche de concertation permettant une implication réelle et effective des citoyens. Cette concertation avec les acteurs du territoire a pour objectif de définir, sous la forme d'un document d'objectifs (DOCOB), les actions qui participeront au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné. Cette concertation est notamment mise en place dans le cadre du Comité de pilotage (COPIL) qui conduit l'élaboration puis l'animation du document d'objectifs.

L'objectif de la démarche Natura 2000 est donc de favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.



Les Gaves de Pau et de Cauterets

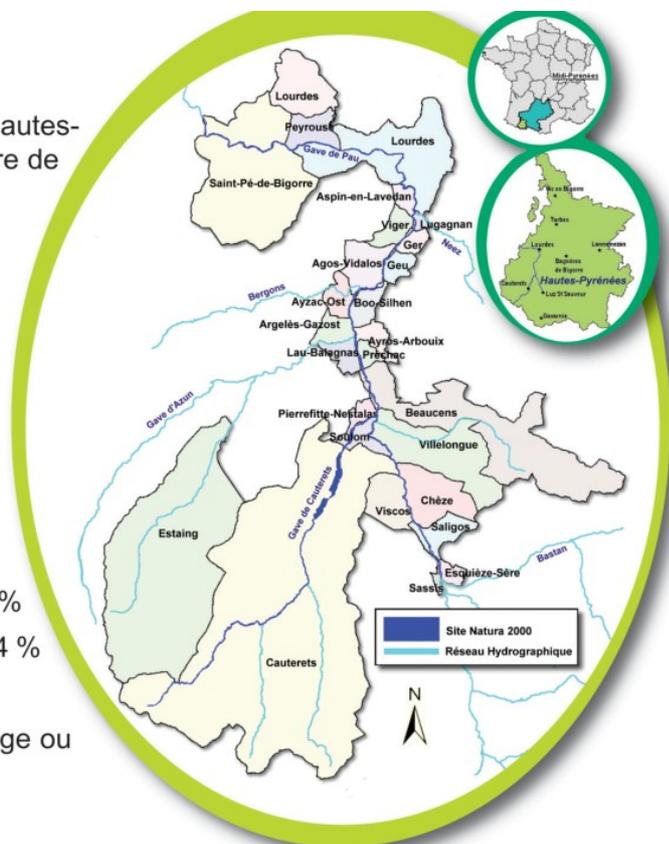
Ce site s'étend sur 26 communes du département des Hautes-Pyrénées. Sa superficie totale est de 357 ha, pour un linéaire de cours d'eau d'environ 60 km.

Il est constitué de deux entités :

- un réseau linéaire de gave qui a été sélectionné pour sa capacité d'accueil du saumon (restauration en cours),
- des gorges étroites et fraîches assez escarpées avec des forêts jeunes à grande diversité spécifique en arbres à feuilles caduques (tilleuls, frênes, érables, chênes).

Le site, localisé sur 2 domaines biogéographiques (atlantique et alpin), est composé de :

- eaux douces intérieures (eaux stagnantes et courantes) : 89 %
- landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana : 4 %
- forêts caducifoliées : 4 %
- rochers intérieurs, éboulis rocheux, dunes intérieures, neige ou glace permanente : 3 %

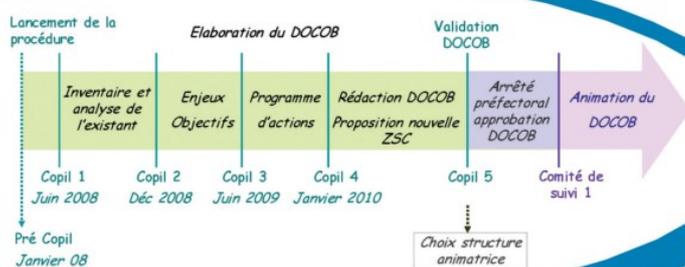


Objectifs de développement durable du site

- Préservation et restauration de l'écosystème des Gaves (ripisylve et milieu aquatique) : connexions gave/annexes, habitats naturels du complexe ripicole, dynamique fluviale, qualité de l'eau.
- Préservation et restauration des espèces d'intérêt communautaire : poissons migrateurs (saumon), mammifères semi-aquatiques (loutre, desman), insectes du bois, chiroptères.
- Préservation des milieux forestiers (hors ripisylves) : dynamique des habitats, contrôle espèces invasives.
- Conservation des milieux ouverts (landes, prairies, pelouses) : pastoralisme, dynamique et équilibre des habitats de prairies, landes, pelouses.
- Amélioration des connaissances naturalistes sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire.
- Sensibilisation, information et mise en valeur du site.

Déroulement de l'élaboration du DOCOB

L'élaboration du Docob, lancée en 2008, est réalisée en plusieurs phases :



- Inventaire et analyse de l'existant, comprenant les diagnostics écologique et humain, réalisés par l'AREMIP, MIGRADOUR et par le SMDRA (phase validée lors du COPIL de décembre 2008),

- Evaluation et hiérarchisation des enjeux et définition des objectifs de gestion durable du site (phase validée lors du COPIL de Juin 2009)

- Elaboration du programme d'actions et fiches actions associées, lors de 11 réunions de travail entre octobre et novembre 2009 (validés lors du COPIL de janvier 2010)
- Rédaction du DOCOB et validation de l'ensemble du contenu par les membres du COPIL, et choix de la structure qui portera l'animation du site (COPIL de mars 2010)
- Rédaction finale pour envoi au Préfet, puis arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB et lancement de la phase d'animation du site.



Diagnostique socio-économique et écologique

Réalisés entre les mois de juin et décembre 2008, ces diagnostics constituent la première étape de la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB).

Diagnostic socio-économique

Le diagnostic humain permet d'identifier les activités présentes sur le site, d'inventorier et de cartographier les données socio-économiques, et d'identifier les principaux enjeux.

Les activités recensées sont celles situées à proximité immédiate et ayant une influence directe ou indirecte sur les cours d'eau et en particulier sur les habitats naturels et les espèces. Pour cela, un périmètre d'étude élargi a été défini, correspondant à une zone tampon de 200 m de part et d'autre du site.

Cette étude a été menée et coordonnée par le SMDRA, structure porteuse de l'élaboration du DOCOB.

Les acteurs et activités recensés sur le site ainsi que leur impact potentiel sur le milieu sont classés en plusieurs catégories et sont présentés dans le tableau ci-dessous :



catégorie	activités-acteurs	détails	impacts potentiels / enjeux	
Prélèvements d'eau	hydroélectricité	16 centrales: 12 équipées pour montaison / 9 pour dévalaison des poissons	Impacts potentiels: Prélèvements faibles sur le site / Risque de piégeage accidentel de la loître Enjeux: Informer et sensibiliser les propriétaires par rapport au piégeage	
	Industries	3 entreprises principales (Ferrefitte-Soulom) prélèvent 1 million m3 d'eau/an		
	Piscicultures	2 privées, 2 fédérales, 3 écloséries fédér.		
	Irrigation	prélèvements rares sur le bassin		
	Thermalisme	4 stations prélevant dans eaux-souterraines		
Rejets d'eau	Rejets domestiques	assainissement collectif (20 STEP)/ individuel	Impacts potentiels: Pollution organique industrielle accidentelle et pollution métallique Gave de Cauterets Enjeux: Améliorer les performances des systèmes d'épuration / Raisonner les apports agricoles, suivi qualité des eaux	
	Industrie	rejets divers suivis par la DRIRE		
	Anciennes exploitations	mines de Penarroya		
	Piscicultures	rejets des eaux après filtration		
	Agriculture	SAU env 11% du bassin versant		
Autres activités	Thermalisme	rejet dans eaux de surface/ assainissement		
	Activités de loisirs	Pêche	très présente, 4 asso. et ~ 5000 pêcheurs	Impacts potentiels: Détérioration berges et ripisylve / Perturbation espèces animales / Pêche accidentelle jeunes saumons / Piégeage espèces protégées Enjeux: Informer et sensibiliser usagers et professionnels / Améliorer équipements touristiques
		Sports nautiques	activités variées et très présentes	
		Randonnées	nombreux sentiers ± proches des Gaves	
		Autres sports plein air	sports d'hiver, motorisés	
Chasse		14 asso. ~ 1000 adhérents, régulation espèces nuisibles		
Autres activités	Equipements touristiques	hébergement et aires de stationnement		
	Pastoralisme	localisé au Gave de Cauterets	Impacts potentiels: Amélioration milieux sauf cas de mauvaise gestion Enjeux: Préconisations et sensibilisation usages lors des travaux en rivière	
	Sylviculture	5 forêts publiques et peu de forêts privées		
Contrat de Rivière Gave de Pau	amélioration qualité eau et état physique cours d'eau, prévention risques de crues, valorisation environnement et communication			

*SAU=surface agricole utile *STEP= station d'épuration



Il existe peu de conflits d'usages sur ce territoire, les sports motorisés et les autres activités comme la pêche ou la randonnée cohabitent plutôt bien, et une convention d'usage existe entre kayakistes et pêcheurs. La principale attente des acteurs est le maintien de leurs activités sur le site.



Diagnostic écologique

Le but du diagnostic écologique est :

- d'inventorier et de cartographier les habitats naturels et les habitats d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire,
- de visualiser les modifications historiques,
- d'identifier les principaux enjeux biologiques.

La mission d'inventaires, de cartographies et d'analyse a été confiée aux associations AREMIP et MIGRADOUR. Associations et acteurs locaux ont collaboré à cet inventaire en faisant part de leur connaissance du site.

Richesse écologique du site

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 30 habitats naturels d'intérêt communautaire sur le site, dont 6 sont prioritaires. Parmi ces habitats, on trouve : des landes et pelouses (11), des tourbières et des sources (3), des habitats d'eau douce (7), des éboulis, parois et rochers (5), ainsi que des forêts (4). Cette diversité importante s'explique par l'hétérogénéité du site d'amont en aval (gorges, cascades, rapides, profonds...).

Ce site abrite également une dizaine d'espèces d'intérêt communautaire. Parmi elles, le saumon atlantique, le chabot, la lamproie de Planer, l'écrevisse à patte blanche, la loutre, le desman des Pyrénées, deux espèces de chauves-souris et des insectes.



Le saumon atlantique (*Salmo salar*)

Poisson-roi des Gaves, le saumon possède un cycle biologique bien particulier. Il né et grandit un ou deux ans dans nos rivières, avant de subir une transformation physiologique ("la smoltification") permettant une adaptation aux conditions de vie marine. Lors de cette transformation, les "smolts" dévalent la rivière afin de gagner l'océan, où ils vont grossir une ou plusieurs années, avant de retourner dans leur rivière natale pour se reproduire à leur tour. La reproduction ("le frai") se déroule sur les zones de frayères, particulières pour leurs conditions de courant, oxygénation et granulométrie, où les femelles pondent les œufs fécondés par les mâles.



Le saumon souffre essentiellement de tous les obstacles qui se dressent sur sa route de migration. Les éléments essentiels à la présence et au développement de l'espèce sont donc : la continuité écologique pour assurer la libre circulation des poissons, la diversité des habitats et la qualité des substrats importants pour la reproduction, la productivité biologique du cours d'eau et la bonne qualité de l'eau.

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*)



La loutre, espèce emblématique des Gaves, est pourtant bien difficile à apercevoir ! Depuis sa réapparition dans les Pyrénées, il y a probablement moins de 15 ans, ce petit mammifère nocturne et semi-aquatique recolonise peu à peu les abords de nos rivières. Excellente nageuse, elle dispose de pattes palmées qui lui permettent de se nourrir de différents poissons (truites, anguilles...), mais consomme aussi régulièrement des batraciens et des écrevisses. Plus exceptionnellement, elle peut se nourrir d'oiseaux, de rongeurs (dont jeunes rats musqués), d'insectes, voire de baies comme les myrtilles. Elle ne vit pas exclusivement dans l'eau puisqu'elle fait sa tanière ("catiche") entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités (cavité rocheuse, tronc creux, terrier d'une autre espèce). Elle marque son territoire par de petites crottes appelées "épreintes".

Les principales menaces identifiées pour la loutre sont les collisions routières, l'altération physique des cours d'eau (berges, ripisylve, barrières physiques...), ainsi que les diverses pollutions de l'eau (diminution du nombre de proies ou concentration dans la chaîne alimentaire).



Enjeux et objectifs de gestion du site

Les enjeux de conservation correspondent aux habitats et espèces listé(e)s dans la Directive Habitats pour lesquels le site a une responsabilité en termes de conservation. Afin de définir les enjeux majeurs et les objectifs de gestion associés, il est nécessaire de hiérarchiser ces enjeux. Pour cela, plusieurs critères ont été pris en compte :

- **pour les habitats** : le statut européen, la typicité, la représentativité, l'intérêt patrimonial, l'état de conservation sur le site ;
- **pour les espèces** : le statut européen, le degré de vulnérabilité, l'intérêt du site pour l'espèce, la tendance évolutive des populations sur le site, l'abondance de l'espèce sur le site, l'état de conservation sur le site.

Ainsi, un ordre de priorité est associé à chaque habitat ou espèce recensé(e), ce qui va aussi permettre de définir l'ordre chronologique dans lequel les actions de gestion seront mises en place. Les enjeux et objectifs de gestion associés sont présentés dans le tableau ci-contre.

Type d'habitat	Objectifs de gestion
Complexe ripicole (Gaves et ripisylves)	Conservier et restaurer la végétation rivulaire Restaurer les connexions Gaves-annexes et la dynamique fluviale Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels
Forêts (hors ripisylves)	Conservier l'intégralité des habitats forestiers
Milieux aquatiques	Restaurer les connexions Gaves-annexes Développer les connaissances Améliorer la qualité de l'eau Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels
Prairies	Maintenir les prairies
Landes, corniches et pelouses	Maintenir les landes et pelouses Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels Développer les connaissances
Tourbières et sources	Préserver les sources et zones tourbeuses Sensibiliser et informer le public Développer les connaissances
Eboulis, parois et rochers	Conservier les habitats rocheux Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels
Espèce	Objectifs de gestion
Saumon Atlantique	Restaurer la population et améliorer la libre circulation et la qualité des eaux Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels
Loutre d'Europe	Restaurer la population, conservier les habitats favorables (aquatiques et ripisylves) et améliorer la qualité des eaux. Sensibiliser et informer le public, les usagers et les professionnels
Desman des Pyrénées	Restaurer la population et les habitats, développer les connaissances sur l'espèce, améliorer la qualité des eaux
Ecrevisse à pattes blanches	Eviter la disparition complète de l'espèce sur le bassin, développer les connaissances sur l'espèce, améliorer la qualité des eaux
Chabot	Consolider la population et améliorer la qualité des eaux
Insectes du bois	Préserver les insectes du bois
Lamproie de planer	Consolider la population et améliorer la libre circulation, la qualité des eaux et des sédiments
Chiroptères	Préserver les chiroptères

Programme d'actions

Le programme d'actions a pour but de répondre aux objectifs de gestion préalablement définis. Il se présente sous forme de fiches action qui sont hiérarchisées selon leur priorité d'exécution (de 1 à 3 : de la plus urgente à la moins urgente). Les fiches actions sont classées selon quatre thèmes : gestion des habitats, suivi et amélioration des connaissances, communication et information, et animation.

Zoom sur deux actions :

Etude de la dynamique fluviale

Le but est de comprendre le fonctionnement dynamique des Gaves pour être en mesure d'élaborer un programme d'actions efficaces sur l'ensemble du site Natura. Cette étude est un préalable à l'action de restauration de la dynamique fluviale (capacités de divagation et d'inondation) permettant de gérer les transports solides, la qualité et la quantité de la ressource en eau dans la nappe, et de préserver la dynamique écologique (substrat favorable au frai, alimentation des zones humides...). Cette action sera menée par le SMDRA, en collaboration avec les partenaires techniques concernés. L'action de restauration pourra faire l'objet de Contrats Natura 2000.

Restaurer les habitats et populations de saumon

Cette action consiste dans un premier temps à mener des études de localisation de frayères potentielles et de qualité de substrat, en complément des études menées par la Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées. Sur cette base, un plan de restauration des frayères ainsi qu'un protocole de suivi pourront être proposés. Les changements attendus sont l'amélioration de l'état des populations et la reproduction des saumons sur les Gaves.

Cette action sera portée conjointement par MIGRADOUR, le SMDRA, la Fédération de Pêche ainsi que l'Institution Adour, et pourra faire l'objet d'un Contrat Natura 2000.

La restauration des frayères est indissociable des efforts à mener sur l'amélioration de la dynamique fluviale, de la continuité écologique, de la qualité de l'eau et des débits.

Les actions essentielles d'animation, de sensibilisation et de formation seront menées tout au long du projet par le SMDRA, structure animatrice.



Petit lexique pour mieux se comprendre

- **Sites d'intérêt communautaire** : sites sélectionnés sur des critères scientifiques par la Commission Européenne, sur la base des propositions des États membres, pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive " Habitats ". Ces sites sont sélectionnés parce qu'ils sont " en danger de disparition " ou " ont une aire de répartition réduite " ou " constituent des exemples remarquables " à l'échelle de l'Europe. Ces sites sont ensuite désignés en zones spéciales de conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.
- **Habitat naturel** : zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elle soit entièrement naturelle ou semi-naturelle.
- **Habitat d'espèce** : domaine vital de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels ou résultants de l'activité humaine.
- **Habitat naturel d'intérêt communautaire** : habitat naturel en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des sept zones biogéographiques (il en existe quatre en France, toutes représentées en région Midi-Pyrénées : zones alpine, atlantique, continentale et méditerranéenne). La liste de ces habitats est fournie dans l'annexe 1 de la directive " Habitats ".
- **Espèce d'intérêt communautaire** : espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propres à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) présente sur le territoire communautaire. La liste de ces espèces est fournie dans l'annexe II de la directive " Habitat ".
- **Contrat Natura 2000** : il s'agit d'une adhésion individuelle passée entre l'Etat et le propriétaire (ou ses mandataires ou ayant droit) d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000. Il comporte un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le DOCOB, sur la conservation ou la restauration des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. Ces actions peuvent donner droit à une rémunération compensatoire et le contrat à une durée minimale de 5 ans.

En savoir plus...

- Structure animatrice :

SMDRA - Animatrice Mlle Hélène SAZATORNIL
4, rue Michelet - 65100 Lourdes
Tél. : 05.62.42.64.98 - Fax : 05.62.42.63.59
natura2000@smdra.fr

pour toute question concernant le DOCOB et la gestion du site Natura 2000

- Services de l'Etat :

DDT 65 - Service Biodiversité
Rue Lordat - 65000 Tarbes
Tél. : 05.62.51.40.25

pour toute question d'ordre réglementaire autour de Natura 2000

- **Site internet dédié à " Natura 2000 en Vallées des Gaves " :** <http://valleesdesgaves.n2000.fr>

- **Portail Natura 2000 :** www.natura2000.fr

